

FICHE D'IDENTITE DE LA QUALIFICATION VALIDEE

TITRE DE LA QUALIFICATION : Technicien d'essais

OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VALIDÉE

Le titulaire de la qualification, dans le cadre d'une activité d'études produits/process ou de recherches, d'après des directives de technicien de niveau supérieur ou d'un hiérarchique, à partir d'un matériau (éprouvette, échantillon), ou d'une pièce, ou d'un organe, ou d'un ensemble, doit être capable de tester la validité des solutions techniques des matériaux et/ou des produits à différents stades (expérimentation, développement, mise au point, fiabilisation, validation, expertise, ...) par la mise en oeuvre d'essais statiques ou dynamiques, dans le respect des règles de sécurité et des procédures de qualité, afin de simuler les contraintes d'utilisation et de mesurer les phénomènes observés,

c'est-à-dire : - analyser les informations contenues dans la demande d'essais (délais, consignes, caractéristiques, techniques, ...), mesurer la faisabilité et établir la planification prévisionnelle du travail demandé ; - choisir les composants de la chaîne de mesures adaptée en fonction de l'objectif fixé et des phénomènes à observer ; - effectuer des montages simples permettant l'implantation de la chaîne de mesures et la réalisation des essais ; - instrumenter d'après directives les supports d'essais (ex. : mise en place de sondes de température, capteurs, ...) ; - initialiser les composants de la chaîne de mesures et choisir les échelles ; - réaliser et/ou suivre des essais simples ou standards dans le respect des procédures et pour cela déterminer le moment opportun de validation en fonction de la cohérence des différents paramètres, vérifier constamment la cohérence des mesures après avoir pris connaissance des premiers résultats obtenus en temps réel et en appréciant la validité des mesures ; - vérifier la validité de l'essai à travers les résultats obtenus par rapport aux cahiers des charges, aux normes et références connues.

De plus, il doit être capable de : - constituer des dossiers afin d'assurer la traçabilité de l'étude dans l'esprit de la démarche qualité, ... ; - se tenir informé de l'évolution des techniques de son métier (outils, logiciels, organisation, ...) ; - communiquer techniquement à l'aide de dessins de schémas et de croquis simples ; - participer et s'intégrer à des groupes de travail pour atteindre les objectifs fixés (qualité, coûts, délais, poids, recyclage, ...).

EPREUVES DE QUALIFICATION

Contrôle final :

Epreuves générales et professionnelles	Durée	Coefficient	Note éliminatoire

Rapport avec exposé ou mémoire avec soutenance :

- Objectif :

Vérifier les aptitudes du candidat à :

- rédiger un rapport d'essais ;
- présenter oralement ce rapport et répondre aux questions de la commission d'interrogation.

- Thème et conditions de choix :

A partir d'une demande d'essais, constitution de tout ou partie (en fonction du degré de complexité) du dossier technique d'essais comprenant l'analyse de la demande, la mise en oeuvre du programme d'essais, le choix et la mise en place des moyens de mesures, la réalisation et le suivi des essais, le dépouillement des résultats au regard du cahier des charges des essais ainsi que les améliorations possibles.

- Durée de la préparation :

2 mois.

- Conditions et durée de l'exposé ou de la soutenance :

Remise du rapport, 3 semaines avant l'exposé, à l'entreprise (y compris au tuteur) et aux membres de la commission d'interrogation. L'exposé se déroulera en deux temps, en présence du tuteur :

- exposé sur le sujet traité (20 minutes) ;
- entretien et questionnement sur le dossier (20 minutes).

- Critères d'appréciation du rapport ou du mémoire et de l'exposé ou de la soutenance :

	Appréciation			
	0	1	2	3
Structure du rapport et qualité de l'expression écrite				
Exposé devant le jury de présentation et entretien (qualité de l'expression, nature des réponses)				

Autres : Notation en entreprise

Vérification des aptitudes opérationnelles du candidat en situation de travail, portant plus particulièrement sur les critères suivants :

	Appréciation			
	0	1	2	3
- conduite d'un ou plusieurs essais				
- travail en groupe				
- respect des règles et procédures qualité				
- respect des règles de sécurité				

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le candidat devra obtenir pour être déclaré admis :

- au rapport avec exposé	une note ³ à 3
- et à la notation en entreprise	une note ³ à 6

Toute appréciation inférieure à 1 dans l'un des quatre critères de la notation en entreprise, est éliminatoire.

OBSERVATIONS